

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **20 (1875)**

Heft 18

PDF erstellt am: **16.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 18.

Lausanne, le 25 Septembre 1875.

XX<sup>e</sup> Année.

SOMMAIRE. — † **Général Dufour** (fin). — **Sur l'instruction du tir au point de vue de l'infanterie.** — **Société militaire fédérale** : Section vaudoise. — **Circulaires et actes officiels.** — **Nouvelles et chronique.**  
ARMES SPÉCIALES. — **Instruction sur le mode de procéder à la nomination et à la promotion des officiers et sous-officiers des unités de troupes.** — **Nouvelles et chronique.** — **Circulaires, nominations.**

## † GÉNÉRAL DUFOUR.

(Fin.)

Quant à ses travaux topographiques de la carte de la Suisse, carte dite fédérale ou communément atlas Dufour, il les commença en 1833, et il voua plus de trente années de son existence à cette belle œuvre, à la fois instrument de défense et de civilisation. Par sa science et par son patriotisme, il était doublement digne de présider à cette construction grandiose, dans laquelle il a vu se succéder plusieurs générations d'ingénieurs appartenant à divers cantons ; nous ne citerons ici en particulier, dit le *Journal de Genève*, que les noms de MM. Bétemps et Siegfried, ce dernier aujourd'hui colonel du génie, et celui de M. Lhardy, capitaine neuchâtelois, qui devint le gendre du général. Une carte conçue dans d'aussi grandes dimensions présentait bien des difficultés à cause de la nature spéciale du sol. Pour relever avec exactitude les pentes abruptes et les vastes glaciers, il fallait des hommes jeunes, au pied sûr, unissant à de fortes études mathématiques l'habitude des longues courses et de la vie plus que simple des hauts chalets. La Suisse ne pouvait manquer de fournir des ingénieurs présentant toutes ces qualités, et la difficulté principale n'était pas là ; mais comment concilier l'exactitude avec la netteté dans un pareil réseau de montagnes, de vallées, de rivières, comment éviter les ombres trop noires et trop chargées, comment arriver à une carte qui fût en même temps un tableau ?

Tout en admirant la carte de l'état-major français, Dufour estimait qu'elle avait donné sur cet écueil pour les régions montagneuses. Il l'évita par le système de la lumière oblique, système contesté avec raison pour certaines contrées, mais qui était bien le seul possible pour un pays tel que la Suisse, à la condition d'être employé avec discernement <sup>(1)</sup>.

Le résultat fut magnifique et de nature à convaincre les plus rebelles ; mais il n'apparut tout entier que dans ces dernières années, lorsque la carte complète s'étala, par exemple, à l'exposition univer-

(1) Déjà en 1822, il écrivait au général Haxo : Quant à la grande question du rayon de lumière oblique ou vertical, voici ce que j'ai trouvé de préférable dans la pratique, c'est de ne m'astreindre rigoureusement ni à l'un ni à l'autre. Tant que les inconvénients du rayon oblique n'arrivent pas jusqu'à faire disparaître des pentes ou des escarpements considérables, comme il s'en présente dans nos montagnes, je le préfère au rayon vertical, parce que la carte est moins noire, plus expressive et infiniment plus facile à consulter ; et quand l'inconvénient signalé se présente, je fais exprès une faute d'ombre pour l'éviter et je m'en trouve bien. Mais il faut ici beaucoup de tact et n'user de cette licence qu'avec retenue. Je renonce à représenter par des teintes égales les degrés de pente égaux, d'ailleurs si difficiles à apprécier sur le terrain même, quand on ne se livre pas à un nivelle-